

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS
COLLECTIF VAUFOYNARD

Sécurisation de la rue de Vaufoynard

ROCHECORBON

37210





Rochecorbon, le 15 juillet 2026

Objet: Demande de rendez-vous - Sécurisation de la rue de Vaufoynard (**Rochecorbon**)

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les élus de Tours Métropole Val de Loire,

À la suite de la dernière réunion du Collectif Vaufoynard consacrée à la sécurité de la rue de Vaufoynard, sur la commune de Rochecorbon, nous souhaitons vous faire part des principales préoccupations des riverains et solliciter une rencontre avec les élus et services compétents de la commune et de la Métropole.

Notre objectif est de partager un constat commun et d'échanger sur des mesures concrètes permettant d'améliorer durablement la sécurité des usagers.

Le premier sujet concerne **la vitesse excessive** observée dans notre rue. Initialement conçue comme une voie de desserte locale, la rue de Vaufoynard est aujourd'hui largement utilisée comme un itinéraire de transit entre Tours Nord, la zone du Chatenay et les communes voisines. Cette évolution entraîne une augmentation importante du trafic et des vitesses pratiquées, peu compatibles avec la présence quotidienne de riverains, de piétons et de cyclistes.

Afin de disposer d'éléments objectifs, nous demandons **la remise en service du radar pédagogique** (photo 1), aujourd'hui hors d'usage depuis de nombreux mois, ainsi que la mise en place, d'une **campagne de mesures** permettant d'évaluer simultanément les vitesses pratiquées et le volume de circulation.

Le second sujet concerne le secteur situé aux abords du manoir, qui constitue aujourd'hui la portion la plus sensible de la rue. Son étroitesse, l'absence de trottoirs continus et le manque de visibilité **correspondent davantage aux caractéristiques d'une zone de rencontre** (Photo 2) qu'à celles d'une simple zone limitée à 30 km/h. Nous souhaiterions qu'une réflexion soit engagée sur son classement en zone de rencontre limitée à **20 km/h**, afin de mieux protéger les piétons, les cyclistes et l'ensemble des usagers.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur la signalisation des poids lourds. La mention actuelle << sauf desserte locale » apparaît peu adaptée et difficilement contrôlable. Une signalisation de **type « sauf livraison »** nous semblerait plus cohérente avec la vocation résidentielle de cette rue. (Photo 3 et 4)

Ces trois points nous paraissent prioritaires. Ils s'inscrivent dans une réflexion plus globale sur la sécurisation de la rue de Vaufoynard, que nous souhaiterions avoir l'occasion de vous présenter lors d'un rendez-vous réunissant les représentants de la commune de Rochecorbon et de Tours Métropole Val de Loire.

Notre démarche est résolument constructive et s'inscrit dans une volonté commune d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants. Elle fait également suite aux promesses électorales. (photos 5 et 6)

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus de Tours Métropole Val de Loire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Collectif Vaufoynard

voisinsvaufoynard@gmail.com

Contacts : Charlotte REROLLE 06 62 61 58 82

Sylviane MELLER 06 03 58 27 15



ENAGEMENT ZONE DE RENCONTRE (Absence de trottoir)
GNALISATION ET MARQUAGE AU SOL B52
REVETEMENT COULEUR

ENTREE OUEST ZONE SANS TROTTOIR



ENTREE EST ZONE SANS TROTTOIR







rochecorbon

La circulation rue Vaufoynard inquiète

Après l'approbation du sens interdit (sauf riverains) rue des Basses-Rivières, il y a quelques semaines, les riverains de la rue Vaufoynard à Rochecorbon souhaitent attirer l'attention sur la situation, devenue préoccupante de leur rue, concernant la circulation, la vitesse et la sécurité. Au fil des années, cette voie résidentielle s'est transformée en itinéraire de délestage, utilisé par de nombreux automobilistes comme un passage rapide. Plusieurs riverains ont donc décidé de créer le collectif Vaufoynard afin, selon eux, de répondre collectivement, sereinement et objectivement à la mairie. Avant toute décision

d'aménagement, il propose plusieurs mesures: comptage précis de la circulation, mesure des vitesses réellement pratiquées, repérage des points stratégiques au début et au milieu de la rue, zones identifiées comme les plus accidentogènes. Le collectif rappelle que des mesures similaires avaient été réalisées il y a dix ans.

Une opération voisins en colère

Par la suite, le collectif de riverains présente des propositions d'aménagements: chicanes et rétrécissements, plateaux surélevés « doux » compatibles avec les vélos et limitant les nuisances sonores,

feux tricolores alternés dans les zones sans trottoirs, feu de « récompense » (rouge si dépassement de 30 km/h), marquage au sol renforcé de la zone 30, radar pédagogique fonctionnel et déplacé régulièrement, amélioration de la signalétique poids lourd ou encore réflexion à moyen et long terme sur une voie douce sécurisée.

Les habitants ont mené, mercredi 11 mars, une action symbolique citoyenne baptisée « opération poubelles et voisins en colère », afin de sensibiliser les automobilistes et d'alerter les pouvoirs publics. Les riverains espèrent que cette action permettra d'ouvrir un dialogue et de mettre en place des mesures concrètes.

« Solidaire avec la colère des riverains »

Contacté, le maire Emmanuel Duménil explique que « la première réfection de cette rue date de 2018. Puis, sous mon deuxième mandat en 2023, cette rue est passée en zone 30 km/h. » Il se dit par ailleurs « solidaire avec la colère des riverains car, en effet, beaucoup trop de véhicules roulent à grande vitesse dans cette rue et ne respectent pas les 30 km/h ». La mairie propose donc l'installation de nouveaux ralentisseurs en concertation étroite avec les riverains immédiatement concernés et à proximité.



Parmi les habitants mobilisés dans le calme, Charlotte et Caroline. (Photo NR)

agenda

larçay

> **Distribution de composteurs.** Le service déchets ménagers de Touraine-Est Vallées organisera des distributions de composteurs individuels (composteur en bois de 600 litres, à monter soi-même). Sans rendez-vous, sans réservation mais prévoir un justificatif de domicile de moins de trois mois: au centre technique municipal de Montlouis-sur-Loire: mercredi 27 et mardi 31 mars, mardi 7, vendredi 10, jeudi 16, vendredi 17 avril, jeudi 21, vendredi 22 et vendredi 29 mai. Centre technique municipal

de La Ville-aux-Dames: mercredi 8 avril, 15 avril et 27 mai.

montlouis-sur-loire

> **Concert à l'église Saint-Laurent.** L'Ensemble vocal de La Perraudière et Noémi Hualmé assureront la première partie du concert, prévu samedi 28 mars, à 20h, en l'église Saint-Laurent. En tant que professeur de clarinette à l'école de musique de Saint-Cyr-sur-Loire, elle occupe le poste de cheffe de chœur depuis plus de quatre ans. Le directeur du conservatoire de Tours Martial

Djébré et une cinquantaine de musiciens feront la deuxième partie du concert avec l'Orchestre universitaire de Tours. Participation de 12 €, gratuit pour les moins de 15 ans. Réservation au 02.47.54.60.62.

vouvray

> **Vouvray jeunes d'antan.** Jeudi 26 mars après-midi, paiements pour la sortie du jarret et concernant la croisière à Saintes. Des places sont encore disponibles pour les différentes sorties proposées et à consulter au club.

ATTENTION

zone

30

VOISINS

EN

COLERE

RALENTISEZ

!!

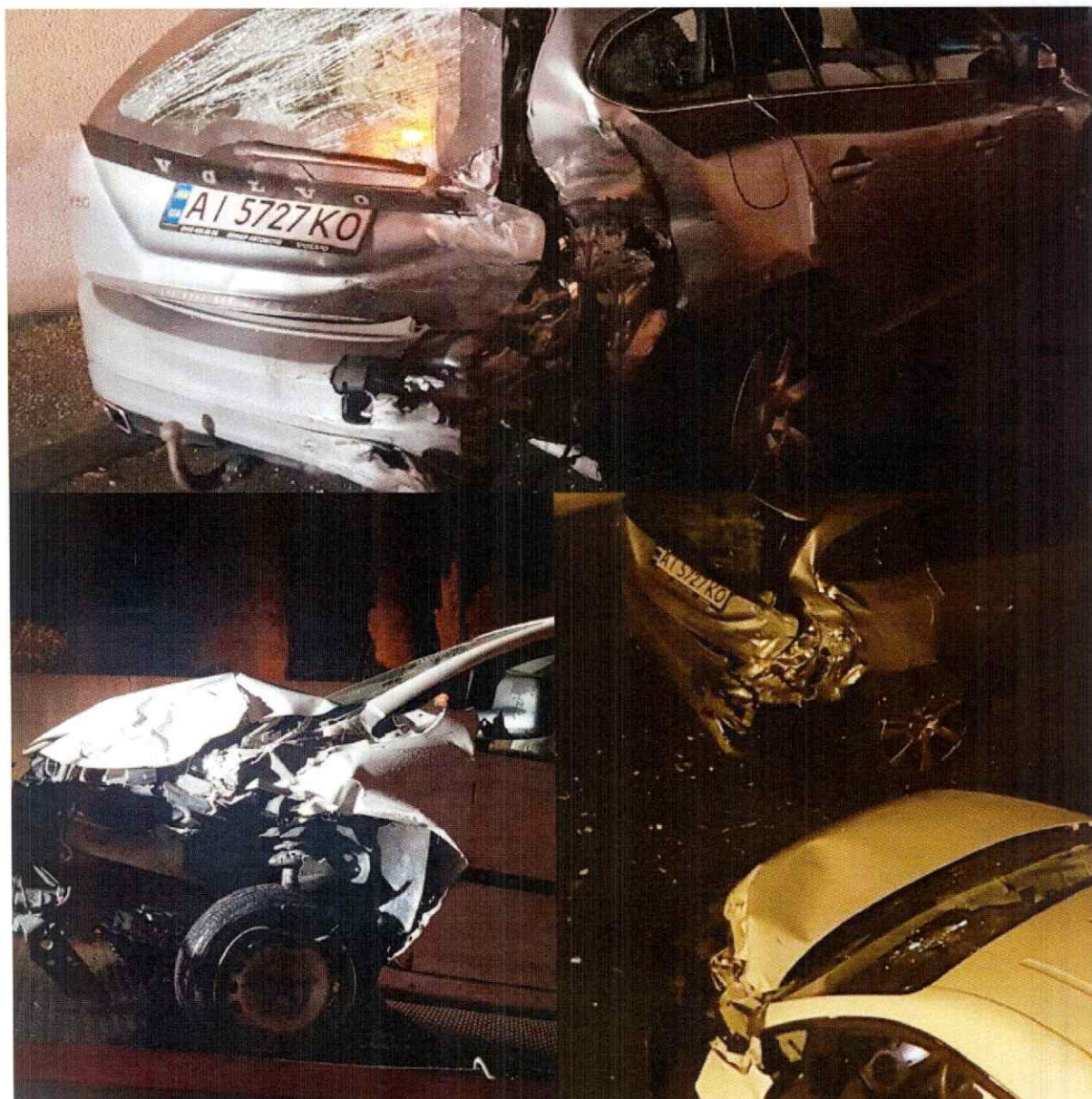
Recensement d'Incidents liés à la Circulation

Rue de Vaufoynard

ROCHECORBON

37210





Mars 2022, Jean-Benoit et Sylviane Meller, 3 rue de Vaufoynard.

Le soir de l'arrivée de mon amie venue de Kiev, réfugiée quelques mois avec son fils de 5 ans au début de la guerre en Ukraine, une voiture conduite par une personne ivre a percuté son véhicule — une Volvo — le projetant sur plusieurs mètres.

Par effet de ricochet, notre Twingo puis le camping-car de Claude ont été emboutis à leur tour.

Pas de blessé, mais une violence d'impact incroyable.

La voiture a pivoté et s'est arrêtée à 5 cm de notre porte d'entrée.

Vitesse minimale estimée par la gendarmerie : 100 km/h.

Octobre 2024.

Choc frontal évité de justesse.

Les automobilistes roulaient à vive allure et étaient en état de choc après l'incident.

Refus de priorité, la signalisation n'étant, selon eux, pas suffisamment claire.

Avril 2026 - Emma et Valentin Avrillon, 7 rue Vaufoynard

Choc avec un autre véhicule (en roulant) ayant cassé mon rétroviseur. Le conducteur arrivait à vive allure et ne s'est pas arrêté après le choc.

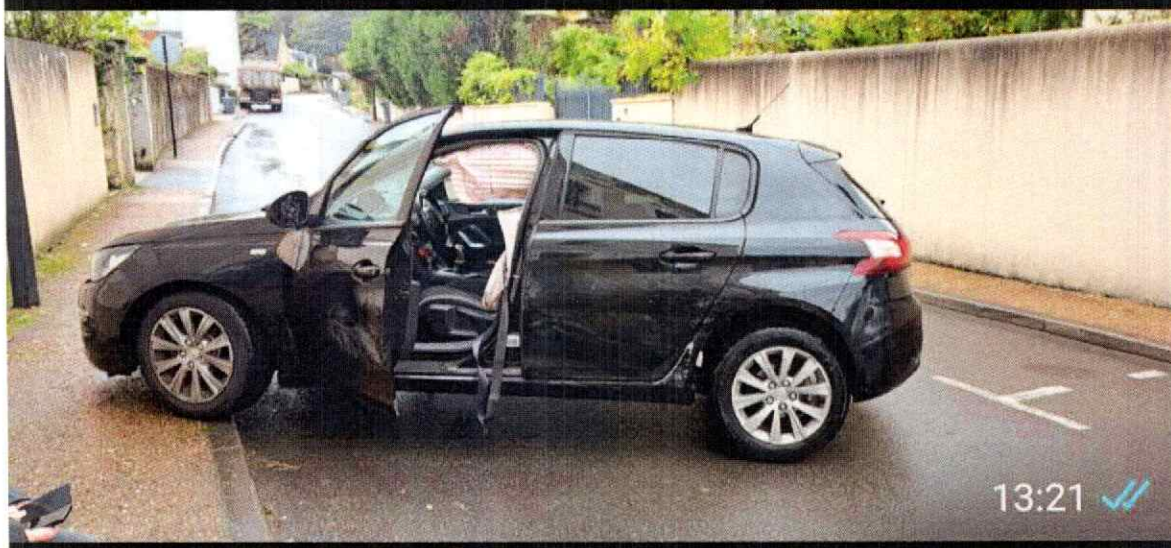


photo Octobre 2024 — Jean-Benoît et Sylviane Meller, 3 rue de Vaufoynard.

Le 2 mai 2026

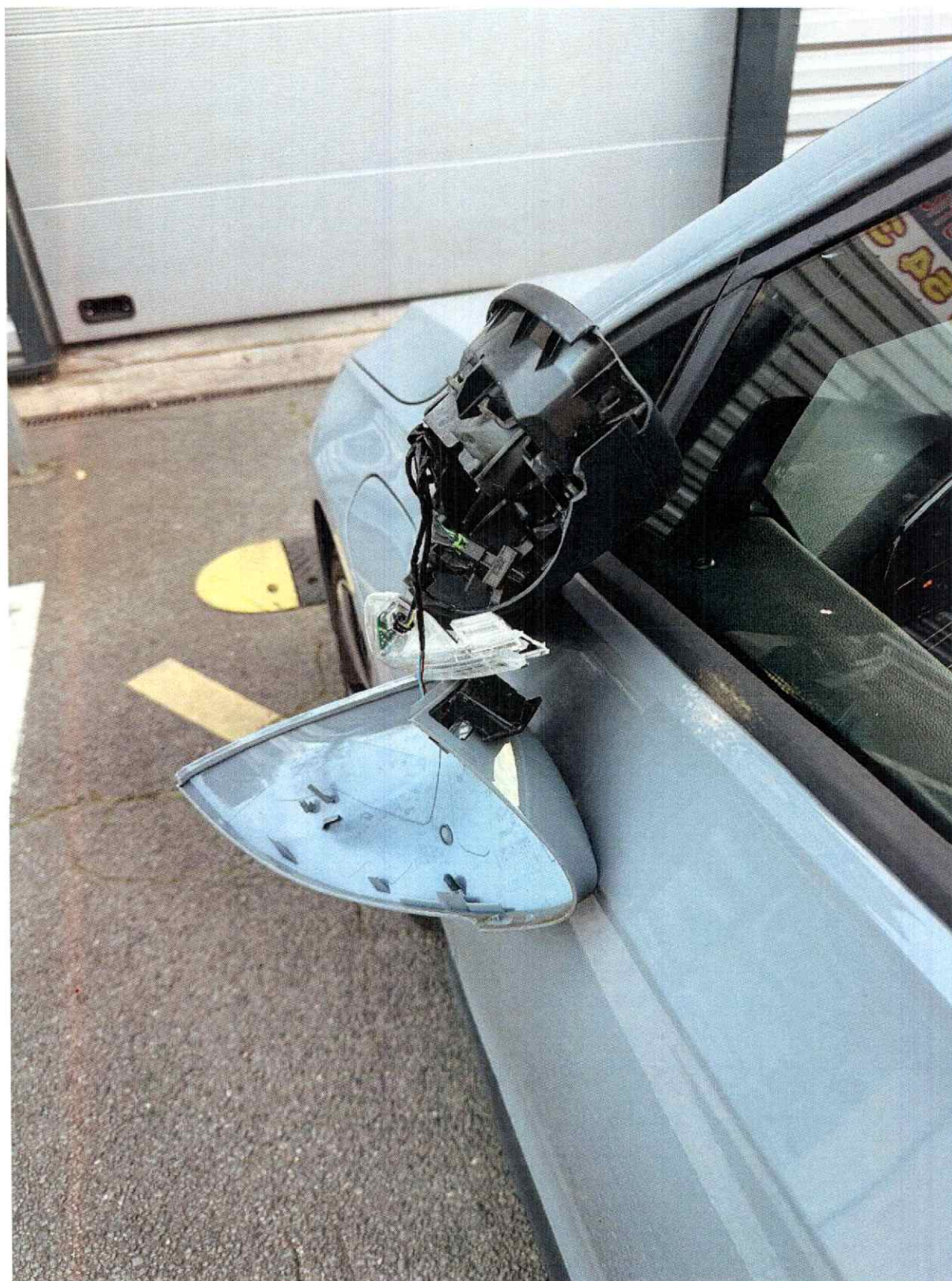
- une voiture percutée par un van devant le 22 rue vaufournard.

Gilles et Véronique Haguenier 8 bis

En 2017 la Punto de notre fille garée sur une place de parking devant le numéro 7 a été emboutie (aile droite) ...et bien sûr pas de mots ni d'adresse...

En 2019 la voiture de notre autre fille qui était garée devant chez nous a été percutée sur la place de stationnement et le choc fut tellement important que la voiture a fini à la casse...

Nous avons depuis quelques années un mal fou à sortir notre voiture du garage et avons peur de se faire percuter vu la vitesse où montent et descendent les voitures ...



Claude et Elisabeth Peignot N°1 rue Vaufoynard

Octobre 1985 Voiture de mes beaux parents garée devant N°1 emboutie par conducteur ivre

Mai 2013 Voiture garée devant N°1 Emboutie par conducteur ivre. = voiture à la casse

Février 2019 Rétroviseur Arraché dans la nuit.

Mars 2022 Van embouti par ricochet suite à accident décrit plus.haut par Jb et Sylviane.

Mars 2025 Portail enfoncé par camion manoeuvrant vers rue fontenailles.

Anne-Sophie Delalande et Quentin Dubourg N°27 rue de Vaufoynard

Avril 2025 Rétroviseur arraché par une voiture montant à vive allure, entre les Caves Bourillon et le Château. Le conducteur ne s'est pas arrêté de faire de constat.

Juillet 2025 Toiture retrouvée arrachée par un semi-remorque en notre absence.
Dépôt de plainte en ligne 68da23409b pour la gendarmerie de Vouvray.

Février 2026 Toiture de-nouveau arrachée par un semi-remorque.

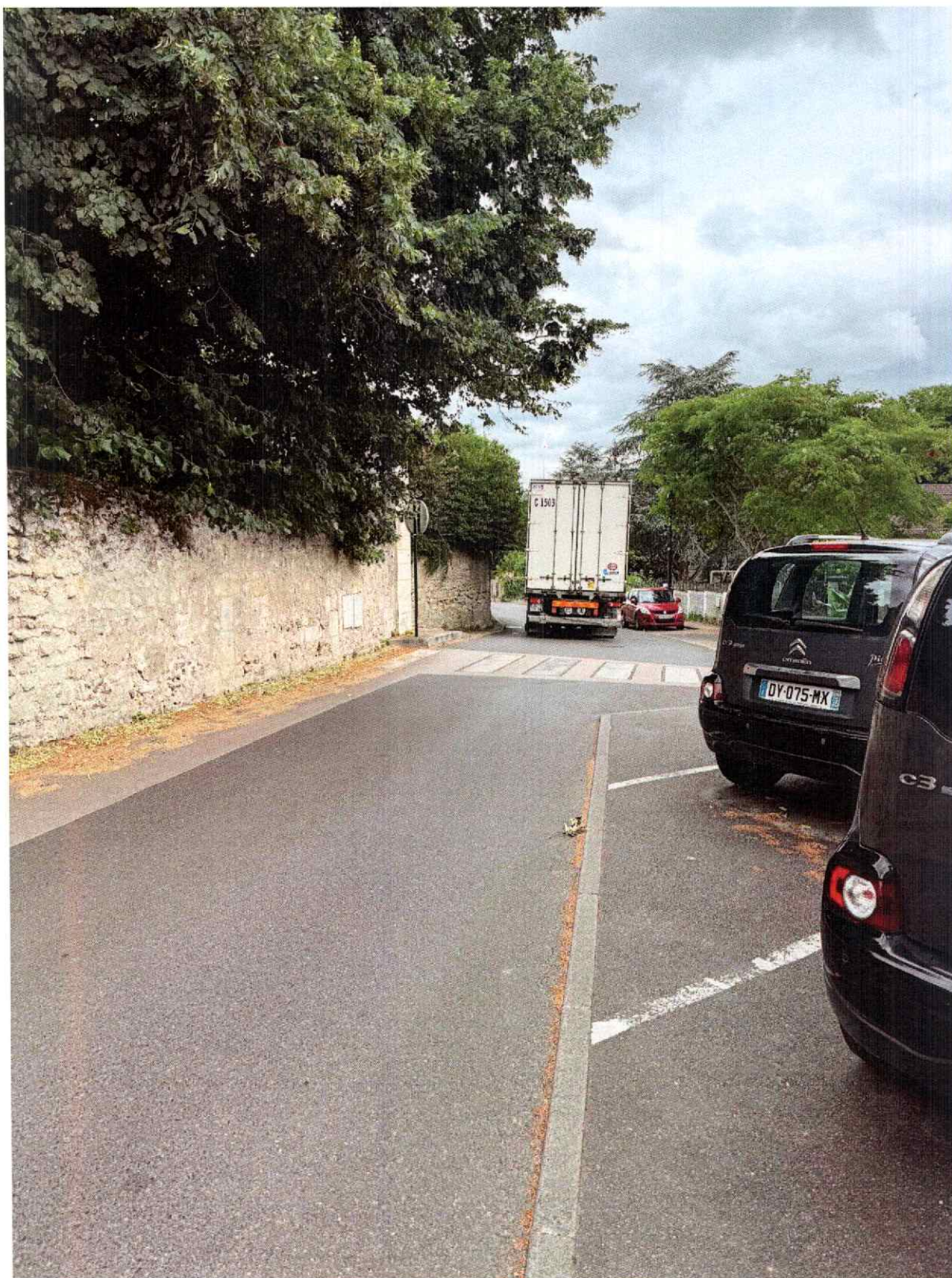
Le chauffeur a pris la fuite.

Dépôt de plainte 14634 00274 2026 à la gendarmerie de Vouvray.

Juin 2026

- Passage poids lourd non-autorisé (photo pour preuve même si c'est quotidien)





- Passage quotidien de véhicules de différents poids et tailles, à double sens avec contraintes lors de la rencontre et créant des « bouchons » (1 exemple en photo)

Simon et Pascale White au 7 Rue Elisabeth Genin

23 Mai 2022 rétroviseur arraché sur notre van garé au niveau du numéro 13 dans la rue Vaufoynard.

11 janvier 2023 Véhicule garé au niveau du numéro 19. Côté droit emboutit par un camion probablement. Pas de témoins.

Nous avons également été témoins d'un événement où un véhicule allant à grande vitesse a perdu contrôle en sortant de la zone de rétrécissement au niveau des marches en pierres qui rejoignent r E genin, et a cassé le rétroviseur d'une voiture garée. Il ne s'est pas arrêté.

Guy et Fama Menard 26 rue de Vaufoynard

Mai 2022: pierre désolidarisée du mur par un semi remorque.



Avril 2026 : mur frotté par un véhicule





Compte rendu – Réunion Collectif Vaufoynard

Date : 24 avril 2026

Compte rendu – Réunion Collectif Vaufoynard

Date : 24 avril 2026

Objet : Sécurité et circulation – résumé des échanges et suites à donner

Cette réunion du Collectif Vaufoynard avait pour but de faire le point sur les problèmes rencontrés dans la rue, de partager les constats des riverains, et de commencer à organiser une réponse collective à adresser à la mairie et à la Métropole.

Les échanges ont confirmé un constat simple : la rue de Vaufoynard n'est plus adaptée à la circulation actuelle. La vitesse, le manque de visibilité et l'absence d'aménagement clair rendent la rue difficile et parfois dangereuse, aussi bien pour les habitants que pour les piétons et les cyclistes.

Résumé des échanges

Les premières actions mises en place par les riverains, comme les **autocollants**, les poubelles ou la signalétique improvisée, ont eu un effet immédiat. Même si ces solutions ne sont pas faites pour durer, elles ont montré une chose simple : quand la rue devient plus visible ou semble plus étroite, les voitures ralentissent.

Ce constat confirme que le principal problème aujourd'hui reste la vitesse, mais aussi le manque de lisibilité de la rue. Les conducteurs ralentissent lorsqu'ils comprennent qu'ils entrent dans une zone habitée et partagée. Aujourd'hui, ce n'est pas assez clair.

Avant de proposer des aménagements, plusieurs habitants ont rappelé qu'il fallait d'abord obtenir des éléments concrets. Il semble important de mesurer précisément la vitesse des véhicules, le nombre de passages, les heures les plus chargées et les zones où les voitures accélèrent le plus. Ces données permettront d'appuyer plus sérieusement les demandes du collectif. Le radar pédagogique actuel a aussi été évoqué : en l'état, il est peu utile. Son emplacement ou son usage devra être revu.

Un autre point important a été soulevé : la rue de Vaufoynard n'est plus utilisée comme une simple rue de quartier. Elle sert aujourd'hui de passage, voire de raccourci, ce qui ne correspond ni à sa taille, ni à sa configuration, ni à la vie qui s'y

déroule au quotidien. C'est un point important à faire apparaître clairement dans le dossier.

La question du passage des poids lourds a également été soulevée. Le panneau actuel a été jugé peu lisible et peu efficace. La mention "sauf desserte locale" a été jugée trop large et difficile à faire respecter en pratique. La formulation "sauf livraison" semble plus claire, plus précise et plus facile à contrôler, même si elle ne pourra être réellement efficace sans contrôle derrière.

Plusieurs éléments rendent aussi cette rue difficile à vivre et parfois dangereuse : les trottoirs sont absents ou trop étroits, la visibilité est mauvaise à certains endroits, l'éclairage est insuffisant, certains passages sont resserrés, la circulation à vélo est compliquée, et plusieurs portions de rue favorisent naturellement la prise de vitesse.

Les abords de la rue ont également été évoqués. À certains endroits, la végétation ou le manque d'entretien réduisent encore la visibilité. Ce point devra aussi être pris en compte, car il joue directement sur la sécurité des piétons et des cyclistes.

Plusieurs idées ont été évoquées pendant la réunion. Parmi elles, la création d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h semble être une piste sérieuse, en particulier dans la portion de la rue qui ne bénéficie d'aucun trottoir, afin de mieux protéger les piétons, les enfants, les personnes en situation de handicap et les cyclistes. Une telle mesure permettrait aussi de rendre la rue moins attractive comme axe de passage, et donc de limiter naturellement le flux.

Elle permettrait de rappeler que cette rue est d'abord un lieu de vie, et pas un axe de passage. D'autres idées ont aussi été citées, comme une meilleure signalisation, une réflexion sur le passage des poids lourds, ou encore un traitement plus clair de certains points sensibles.

Le carrefour Croix Rouge / Vaufoynard, ainsi que le carrefour situé face au coiffeur, ont notamment été identifiés comme des points de croisement particulièrement sensibles. L'idée d'un aménagement plus lisible avec mise en place de 4 stops a été évoquée afin de ralentir plus clairement les véhicules et de sécuriser ces intersections.

Le pont Vinci a également été identifié comme un point structurant du problème, en raison de l'effet d'appel qu'il crée sur la circulation. L'hypothèse d'un feu de signalisation ou d'un système de régulation du passage a été évoquée afin de mieux maîtriser les flux à cet endroit et de casser l'effet de vitesse en entrée de rue.

La question du contrôle a aussi été posée. Plusieurs riverains ont rappelé qu'un panneau seul ne change rien s'il n'est ni respecté ni contrôlé. Il faudra donc aussi clarifier qui peut agir, entre la mairie, la Métropole et la police municipale.

Enfin, tout le monde s'est accordé sur un point : il faut maintenant rassembler ces constats dans un dossier clair, illustré et concret. Ce document devra reprendre les

problèmes observés, les points sensibles, les témoignages et les premières pistes proposées. Il servira de base pour la suite.

Prochaines étapes

La prochaine étape sera de rassembler les photos, les exemples et les retours des habitants pour construire un dossier commun. Une lettre sera ensuite rédigée pour accompagner ce travail et demander un rendez-vous officiel avec la mairie, la Métropole et la SCI au-dessus du Château.

Conclusion

Cette réunion a permis de mettre à plat les constats, de faire ressortir les points les plus urgents et de poser une base de travail commune.

Le sujet est désormais clairement identifié. La suite consiste maintenant à organiser ces éléments dans un dossier simple, sérieux et collectif pour ouvrir un échange concret avec les interlocuteurs concernés.



Compte rendu global et définitif de la réunion du 17 janvier 2026

Lieu : Salle des fêtes de Rochecorbon

Horaires : 10h30 – 12h00

Participants : 27 riverains (environ 21 foyers représentés)

1. Origine et cadre du collectif

La création du collectif fait suite à un post publié par la mairie de Rochecorbon sur Facebook, relatif à l'approbation du sens interdit sauf riverains dans la rue des Basses Rivières.

Cette publication a suscité de nombreux échanges entre habitants, notamment sur le groupe de discussion des voisins de la rue Vaufoynard, mettant en évidence des préoccupations communes concernant la circulation, la vitesse et la sécurité.

Afin de répondre collectivement, sereinement et objectivement à la mairie, et de structurer les échanges de manière constructive, plusieurs riverains ont décidé de créer le Collectif des riverains de la rue Vaufoynard.

Le collectif est un regroupement citoyen informel, ouvert à l'ensemble des habitants concernés.

Il est précisé que, bien que certains riverains puissent être engagés à titre individuel dans la vie publique locale, le collectif n'a aucune vocation politique, ne soutient aucune liste ni aucun candidat, et refuse toute forme de récupération.

La démarche est locale, transversale et non partisane, centrée sur des enjeux concrets de sécurité et de cadre de vie.

2. Déroulé de la réunion

La réunion débute par un temps d'accueil convivial (échanges informels, café et viennoiseries).

Un tour de table est ensuite proposé afin de permettre à chaque participant d'exprimer constats, difficultés et attentes.

Sandra, Charlotte et Sylviane ouvrent la séance par un rappel synthétique des objectifs et des échanges précédents.

3. Tour de table – constats partagés

Les témoignages recueillis sur l'ensemble de la rue (du bas jusqu'au haut) font apparaître des problématiques largement convergentes.

3.1 Sécurité et circulation

- Vitesse excessive des véhicules, avec plusieurs zones identifiées d'accélération (effet couloir, sorties de rétrécissements, portion du manoir).
- Rue utilisée comme axe de transit pour rejoindre l'autoroute et la zone du Châtenay.
- Difficultés aux sorties de propriétés, manque de visibilité, comportements agressifs et klaxons.
- Accidents et accrochages matériels récurrents (véhicules emboutis, murs et façades endommagés).
- Signalement d'un accident impliquant une enfant (sans blessure grave).
 - Piétons, enfants et mobilités douces
- Absence ou discontinuité des trottoirs, notamment au niveau du manoir.
- Déplacements à pied ou à vélo jugés dangereux, voire impossibles sur certaines portions.
- Absence de passages piétons sécurisés, notamment pour l'accès à l'arrêt de bus.
- Éclairage insuffisant dans plusieurs zones.
- Inquiétude marquée concernant la sécurité des enfants et adolescents.

3.3 Poids lourds et nuisances

- Passage régulier de poids lourds malgré l'interdiction (>7,5 t sauf livraison).
- Signalisation peu visible (panneaux masqués par la végétation).
- Nuisances sonores importantes, y compris la nuit.
-

4. Demande préalable : objectiver la situation

Avant toute décision d'aménagement, les participants souhaitent formuler une demande officielle de mesures objectives :

- Comptage précis de la circulation (flux et typologie des véhicules),
- Mesure des vitesses réellement pratiquées,
- Aux points stratégiques :
 - début de la rue,
 - milieu de la rue,
- zones identifiées comme les plus accidentogènes.

Il est rappelé que des mesures similaires avaient été réalisées il y a environ dix ans, lors de précédents travaux, permettant une comparaison fiable dans le temps.

Dans cette même logique, les riverains souhaitent accéder aux documents existants en mairie, notamment :

- études d'ingénierie et d'aménagement liées à la réfection de la rue,
- études de circulation et de vitesse antérieures,
- documents techniques ayant fondé les choix d'aménagement.

5. Propositions à destination de la mairie et démarches officielles

5.1 Propositions d'aménagement

- Chicanes et rétrécissements, y compris îlots végétalisés.
- Plateaux surélevés "doux", compatibles avec les vélos et limitant les nuisances sonores.
- Feux tricolores alternés dans les zones sans trottoirs, avec déclenchement piéton.
- Feu de "récompense" (rouge si dépassement de 30 km/h).
- Marquage au sol renforcé de la zone 30.
- Radar pédagogique fonctionnel, déplacé régulièrement.
- Amélioration de la signalétique poids lourds.
- Réflexion à moyen/long terme sur une voie douce sécurisée.

5.2. Passerelle piétonne suspendue le long du mur du manoir

Pour la portion la plus contrainte et accidentogène, il est proposé la création d'une passerelle piétonne suspendue :

- longeant le mur existant,
- surélevée pour rester visible depuis la chaussée,
- sans emprise au sol sur les terrains de la SCI,
- préservant le mur et le caractère patrimonial du site.

Cette solution permettrait un cheminement piéton continu et sécurisé, notamment pour les enfants.

Elle est envisagée comme une solution structurelle de moyen à long terme, à étudier avec la mairie, la métropole et la SCI concernée.

5.3 Courriers à engager

- Courrier à la mairie (constats + priorités),
- Courrier aux entreprises et transporteurs de la zone du Châtenay,
- Courrier à la SCI / propriétaires du parc,
- Courrier relatif à l'entretien du mur et de la végétation.

6. Propositions d'actions citoyennes

En complément des démarches institutionnelles, plusieurs actions citoyennes non agressives ont été évoquées :

- Autocollants de sensibilisation (poubelles, boîtes aux lettres),
- Panneaux temporaires réalisés par les riverains,
- Actions "escargot" à 30 km/h aux heures de pointe,
- Signalements via applications de navigation,
- Radars ou caméras factices à visée dissuasive,
- Actions ponctuelles coordonnées.
-

Ces actions sont conçues comme des leviers de sensibilisation, gradués et complémentaires.

7. Annexes – Éléments visuels et pistes d'inspiration

- Sont jointes au présent compte rendu plusieurs annexes visuelles, destinées à illustrer concrètement certaines propositions évoquées lors de la réunion, notamment :
- des idées de visuels pour autocollants de sensibilisation ;
- des exemples de dispositifs de ralentissement (chicanes, plateaux surélevés, aménagements doux) ;
- des pistes de signalétique et d'aménagements, temporaires ou pérennes, observées dans d'autres communes.

Ces documents constituent une base de réflexion visuelle, sans valeur de projet arrêté, destinée à faciliter les échanges avec la mairie, les services techniques et les riverains.

8. Suites proposées

Les participants conviennent :

de valider et diffuser le présent compte rendu,

d'organiser un vote collectif afin de prioriser :

trois propositions à adresser à la mairie,

trois actions citoyennes,

de constituer des groupes de travail par thématique,

de structurer la communication interne (liste mails, WhatsApp pour sondages).

Conclusion

La réunion met en évidence un constat partagé et cohérent : la situation actuelle de la rue Vaufoynard pose des enjeux réels de sécurité, de qualité de vie et de protection des habitants, en particulier des enfants.

Les riverains affirment une volonté claire de dialogue, de propositions constructives et d'actions responsables, dans l'objectif d'une circulation apaisée et sécurisée.

Le Collectif des riverains de la rue Vaufoynard

ATTENTION

zone

30

VOISINS

EN

COLERE

RALENTISEZ

!!